

Recrute un responsable des Centres de loisirs et adjoint aux temps périscolaires
Cadre d'emploi des animateurs territoriaux (catégorie B)
Titulaire ou contractuel

Poste à temps complet (35 heures hebdomadaires)
1 poste à pourvoir au 1^{er} novembre 2025

Sous l'autorité de la responsable du service Education, Enfance et Jeunesse, vous piloterez les projets et opérations propres à votre service. Vous optimiserez les procédures, contrôlerez et évaluerez l'emploi des ressources. Vous travaillerez en collaboration rapprochée avec la responsable des temps périscolaires, adjoint au CLSH. Et enfin, vous apporterez une aide permanente à un supérieur hiérarchique en termes d'organisation, de gestion, de communication.

Vous assurerez principalement **les missions suivantes** :

- **En tant que responsable de service et directeur CLSH :**
 - Manager l'équipe des agents rattachés aux activités du CLSH
 - Organiser et coordonner la mise en place des activités
 - Concevoir et piloter les projets pédagogiques des activités proposées
 - Être source de proposition et acteur des projets du service
 - Contribuer à la définition technique du cahier des charges du marché de transport CLSH
 - Contribuer à l'élaboration du flyers CLSH
 - Gérer les inscriptions et encaissement (en complément de l'agent d'accueil) et gérer la facturation CLSH
 - Préparer et gérer le budget (investissement et fonctionnement),
 - Gérer les achats et les suivis des comptes du service
 - Gestion des dossiers du « dispositif BAFA coût zéro »
 - Accueillir et encadrer un groupe d'enfants les petites vacances CLSH si nécessaire.
- **En tant qu'adjoint aux temps périscolaires** sous la responsabilité de la responsable périscolaire :
 - Gestion quotidienne du planning de présence du personnel périscolaire (temps méridien et de l'étude surveillée) Réajustement en fonction du quota d'encadrement.
 - Gérer le temps méridien maternelle
 - Gérer l'étude surveillée
 - Accueillir et encadrer un groupe d'enfants durant le temps méridien maternelle

Profil et qualités requises :

- Être titulaire d'un diplôme de direction en Accueil de loisirs sans hébergement pour un accueil de plus de 80 enfants et plus de 80 jours
- Avoir une expérience dans un poste similaire d'au moins 2 ans
- Connaître les réglementations des ALSH et la législation des collectivités territoriales dans les domaines concernés
- Maîtriser l'outil informatique : notamment Word, Excel, PowerPoint, et Outlook,
- Connaître le logiciel « BL enfance (Berger-Levrault) » sera apprécié,
- Savoir s'exprimer et communiquer avec aisance,
- Avoir des qualités rédactionnelles,
- Avoir de très bonnes qualités managériales,
- Organiser son temps, son poste de travail et le travail des collaborateurs, dans le respect des activités planifiées et des règles de fonctionnement du service,
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie et la respecter, travailler, partager et échanger avec l'équipe sur l'activité et faire preuve de grandes qualités relationnelles,
- Être discret et respecter la confidentialité.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS

Date limite de dépôt des candidatures : **3 mai 2025**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV+ les trois derniers entretiens professionnels)

à :

Monsieur le Maire de Vittel – Hôtel de Ville – Place de la Marne – 88800 VITTEL

Personne à contacter : Mme Laure MORANDEAU, D.R.H – Tél : 03.29.08.04.38 ou recrutement@ville-vittel.fr